

# Le Groupe des États ACP va mobiliser 25 millions d'euros pour renforcer les capacités de préparation des pays ACP face au COVID-19

Le Groupe des États ACP va mobiliser 25 millions d'euros pour renforcer les capacités de préparation des pays ACP face au COVID-19



## Déclaration du Secrétaire général du Groupe des États ACP sur la pandémie du COVID-19

Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) partage les profondes préoccupations exprimées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant la propagation et la gravité alarmantes de la pandémie du coronavirus 2019 (COVID-19), qui représente désormais un grave danger à l'échelon mondial.

Le Groupe des États ACP est particulièrement préoccupé par l'état de préparation des pays à haut risque, qui sont très souvent des pays à faible revenu et/ou ayant des systèmes de santé fragiles, dont un grand nombre sont des États ACP. Le Programme ACP pour le renforcement des systèmes sanitaires en vue de la couverture de santé universelle (CSU) dans les pays ACP, en cours de mise en œuvre, a pour objectif de relever les défis que posent leurs systèmes de santé. Ce programme est financé sur les ressources du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED), et l'OMS en est l'agence de mise en œuvre. Afin de compléter les financements alloués à ce programme, le Groupe ACP collabore d'urgence avec l'Union européenne (UE) pour mobiliser un montant additionnel de 25 millions d'euros provenant de l'instrument approprié du 11<sup>e</sup> FED, qui sera acheminé par l'intermédiaire de l'OMS pour :

- aider les pays à accélérer la mise en œuvre de leur Plan d'action national pour la sécurité sanitaire (PANSS) grâce au renforcement de leur système de santé ; et
- améliorer la préparation aux urgences sanitaires aux niveaux national, régional et mondial, au-delà de la crise du COVID-19.

Le Groupe des États ACP, à travers son Secrétariat, respecte les lignes directrices prescrites par le Gouvernement du Royaume de Belgique concernant les mesures à suivre vis-à-vis de la pandémie du COVID-19.

Le Secrétariat ACP a également mis en place à l'intention de son personnel et de ses visiteurs des mesures de protection et de prévention adéquates à adopter face au COVID-19. Dans ce contexte, le Secrétariat sera fermé du 17 mars au 3 avril inclus. Les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence seront communiquées sur le site du Groupe ACP à l'adresse [www.acp.int](http://www.acp.int) <sup>[1]</sup>.

Tags: [Articles](#) <sup>[2]</sup>

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/le-groupe-des-etats-acp-va-mobiliser-25-millions-deuros-pour-renforcer-les-capacites-de-prep>

### Liens:

[1] <http://www.acp.int>

[2] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/articles>